

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Adv e-Technologies « AeTECH »

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Z.I Ariana Aéroport 2035 Tunis Carthage

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 décembre 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Nouredine Ben Arbia (Horwath ACF).

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	2017	2016
<u>Actifs Non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		437 712	412 447
Amt : Immobilisations incorporelles		(335 481)	(303 699)
	1	102 231	108 748
Immobilisations corporelles		2 608 830	2 342 249
Amt : Immobilisations corporelles		(1 943 376)	(1 806 717)
	1	665 455	535 532
Immobilisations financières		286 507	305 096
Prov : Immobilisations financières		(206 626)	(206 626)
	2	79 881	98 470
Total des actifs immobilisés		847 566	742 750
Autres actifs non courants	3	23 855	34 213
Total des actifs non courants		871 422	776 963
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		1 863 017	1 885 920
Prov : Stocks		(475 076)	(529 127)
	4	1 387 941	1 356 793
Clients et comptes rattachés		6 945 963	7 341 602
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 477 710)	(1 321 373)
	5	5 468 253	6 020 230
Autres actifs courants		1 301 374	853 579
Prov : Autres actifs courants		(61 001)	(61 001)
	6	1 240 374	792 579
Placements et autres actifs financiers	7	10 719	9 606
Liquidités et équivalents de liquidités	8	227 088	714 129
Total des actifs courants		8 334 375	8 893 336
Total des actifs		9 205 797	9 670 300

BILAN
AeTECH
 Arrêté au 31 décembre 2017
 (exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et Passifs	Notes	2017	2016
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		2 223 334	2 223 334
Réserve légale		164 000	164 000
Prime d'émission		2 916 670	2 916 670
Résultats reportés		(4 161 905)	(3 620 458)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		1 142 099	1 683 546
Résultat de l'exercice		(3 714 447)	(541 447)
Total des capitaux propres	9	(2 572 348)	1 142 099
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	10	539 372	635 624
Provisions pour risques et charges		0	0
Total des passifs non courants		539 372	635 624
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	4 606 890	2 914 865
Autres passifs courants	12	2 223 360	1 766 871
Concours bancaires et autres passifs financiers	8	4 408 523	3 210 840
Total des passifs courants		11 238 772	7 892 577
Total des passifs		11 778 144	8 528 201
Total des capitaux propres et des passifs		9 205 797	9 670 300

ETAT DE RESULTAT
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 1er janvier	
		Au 31 décembre	
	Notes	2017	2016
Produits d'exploitation			
Produits d'exploitation	13	15 526 246	15 439 195
Autres produits d'exploitation	14	82 322	430 624
Total des produits d'exploitation		15 608 568	15 869 820
Charges d'exploitation			
Achats consommés	15	14 831 519	12 918 880
Charges de personnel	16	2 140 058	1 681 916
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	490 769	301 313
Autres charges d'exploitation	18	1 352 771	1 217 142
Total des charges d'exploitation		18 815 117	16 119 251
Résultat d'exploitation		(3 206 549)	(249 431)
Charges financières nettes			
Charges financières nettes	19	(517 466)	(506 535)
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires	20	48 503	381 333
Autres pertes ordinaires	21	(2 752)	(130 261)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(3 678 263)	(504 896)
Impôt sur les sociétés	22	(36 183)	(35 052)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(3 714 447)	(539 947)
Eléments extraordinaires	23	0	(1 500)
Résultat net de l'exercice		(3 714 447)	(541 447)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(3 714 447)	(541 447)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Du 1er janvier Au 31 décembre 2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après modifications comptables		(3 714 447)	(541 447)
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		408 447	(129 311)
Variation des:			
* Stocks		22 903	3 674
* Créances		395 639	(521 086)
* Autres actifs		(447 795)	2 880 175
* Fournisseurs et autres dettes		2 148 513	(1 415 661)
* Plus ou moins-value de cession		(38 500)	(21 912)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(1 225 239)	254 431
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.		(408 604)	(70 845)
Enc. Affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		38 500	12 500
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(2 350)	(9 700)
Enc. provenant de la cession d'immobilisations financières		20 939	7 043
Charges à répartir		(23 077)	(23 467)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(374 592)	(84 469)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts		681 908	500 000
Décaissements provenant des emprunts		(637 085)	(206 655)
Variation des intérêts courus sur emprunts		(4 574)	2 011
Variation crédits de mobilisation		0	(77 288)
Variation des financements en devise		455 073	(71 130)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		495 323	146 939
Variation de trésorerie	24	(1 104 509)	316 900
Trésorerie au début de l'exercice	24	(2 036 505)	(2 353 404)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	24	(3 141 014)	(2 036 505)

Schéma intermédiaire de gestion
AeTECH
Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	2017	2016		2017	2016		2017	2016
Revenus	15 526 246	15 439 195	Achats de marchandises consommés	14 831 519	12 918 880			
Autres produits d'exploitation	82 322	430 624						
Production	15 608 568	15 869 820	Achats consommés	14 831 519	12 918 880	Marge commerciale	777 049	2 950 940
Marge commerciale	777 049	2 950 940	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	1 270 173	1 139 828			
Sous total	777 049	2 950 940	Sous total	1 270 173	1 139 828	Valeur ajoutée brute	(493 124)	1 811 112
Valeur ajoutée brute	(493 124)	1 811 112	Impôts et taxes	82 598	77 314			
			Charge de personnel	2 140 058	1 681 916			
Sous total	(493 124)	1 811 112	Sous total	2 222 656	1 759 230	Excédent brut d'exploitation	(2 715 780)	51 882
Excédent (insuffisance) brut d'exploitat°	(2 715 780)	51 882	Charges financières	517 466	506 535			
Autres gains ordinaires	48 503	381 333	Dotation aux amortissements & aux provisions	490 769	301 313			
Produits financiers	0	0	Autres pertes ordinaires	2 752	130 261			
			Impôt sur les bénéfices	36 183	35 052			
Sous total	(2 667 277)	433 214	Sous total	1 047 170	973 161	Résultat des activités ordinaires	(3 714 447)	(539 947)
Résultat des activités ordinaires	(3 714 447)	(539 947)	Eléments extraordinaires	0	1 500			
						Résultat net de l'exercice	(3 714 447)	(541 447)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation,
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 Septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêt des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

III.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 200 sont amorties au taux de 100%.

III.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

III.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.5. Principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2017 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

IV. NOTES DU BILAN

Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2017 au 31/12/2017 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes			Solde au 31/12/2017	Amortissements			Solde au 31/12/2017	VCN	
	31/12/2016	Acquisition	Cession		31/12/2016	Dotation	Cession		Au 31/12/2016	Au 31/12/2017
Investissements de recherche & de développement	0	0	0	0	0	(1 214)	0	0	0	0
Licences & Logiciels	5 378	0	0	5 378	0	0	0	0	5 378	5 378
Logiciels	149 240	19 566	0	168 806	(112 538)	(15 115)	0	(127 653)	36 703	41 153
Site WEB	7 828	0	0	7 828	(7 828)	0	0	(7 828)	0	0
Fonds commercial	250 000	0	0	250 000	(183 333)	(16 667)	0	(200 000)	66 667	50 000
immobilisations incorporelles en cours	0	5 700	0	5 700	0	0	0	0	0	5 700
Total des immobilisations incorporelles	412 447	25 266	0	437 712	(303 699)	(32 996)	0	(335 481)	108 748	102 231
Constructions	30 793	0	0	30 793	(9 949)	(1 540)	0	(11 489)	20 844	19 305
Agencements, Aménagements et installations	320 815	46 785	0	367 600	(218 284)	(29 846)	0	(248 130)	102 531	119 470
Installation téléphonique	121 506	0	0	121 506	(92 539)	(2 911)	0	(95 450)	28 967	26 056
Matériel et outillage	93 330	4 128	0	97 458	(83 660)	(3 728)	0	(87 388)	9 669	10 070
Matériel de transport	1 103 056	280 743	(116 758)	1 267 042	(790 395)	(177 331)	116 758	(850 968)	312 661	416 073
Mobilier, Matériels de bureau	137 771	6 421	0	144 192	(119 421)	(15 292)	0	(128 512)	18 350	15 679
Matériel informatique	534 978	45 261	0	580 240	(492 469)	28 969	0	(521 438)	42 510	58 802
Total des immobilisations corporelles	2 342 249	383 339	(116 758)	2 608 830	(1 806 717)	(201 678)	116 758	(1 943 376)	535 532	665 455
Total des immobilisations	2 754 696	408 604	(116 758)	3 046 543	(2 110 416)	(234 675)	116 758	(2 278 857)	644 280	767 686

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2017 un montant net de D : 79 881 contre D : 98 470 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	0
Dépôt et cautionnements	86 507	105 096	(18 589)
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>286 507</u>	<u>305 096</u>	<u>(18 589)</u>
Prov : Immobilisations financières	(206 626)	(206 626)	0
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>79 881</u>	<u>98 470</u>	<u>(18 589)</u>

Note 3 : Autres actifs non courants

Les Autres actifs non courants qui correspondent à des charges à répartir relatives aux frais d'homologation de produits totalisant à la clôture de l'exercice 2017 un montant net de D : 23 855 contre D : 34 213 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Valeur brute 31/12/2016</i>	<i>Charges à répartir</i>	<i>Résorptions antérieures</i>	<i>Résorptions 2017</i>	<i>VCN 31/12/2017</i>	<i>VCN 31/12/2016</i>
Charges à répartir	72 728	23 077	(38 515)	(33 435)	23 855	34 213
<u>Total</u>	<u>72 728</u>	<u>23 077</u>	<u>(38 515)</u>	<u>(33 435)</u>	<u>23 855</u>	<u>34 213</u>

Note 4 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2017 D : 1 387 941 contre D : 1 356 793 à la fin de l'exercice 2016 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Stocks solution	1 084 054	1 195 679	(111 625)
Stocks distribution	778 963	690 241	88 721
<u>Total brut des stocks</u>	<u>1 863 017</u>	<u>1 885 920</u>	<u>(22 903)</u>
Provision des stocks	(475 076)	(529 127)	54 052
<u>Total Stocks</u>	<u>1 387 941</u>	<u>1 356 793</u>	<u>31 149</u>

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2017 D : 5 468 253 contre D : 6 020 230 à la fin de l'exercice 2016 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Clients ordinaires	4 998 237	5 499 536	(501 299)
Clients douteux	1 568 553	1 359 010	209 543
Clients factures à établir	379 173	460 934	(81 760)
Effets à recevoir	0	22 123	(22 123)
<u>Total clients bruts</u>	<u>6 945 963</u>	<u>7 341 602</u>	<u>(395 639)</u>
Prov : Clients douteux	(1 477 710)	(1 321 373)	(156 337)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>5 468 253</u>	<u>6 020 230</u>	<u>(551 976)</u>

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2017 un montant de D : 1 240 374 contre D : 792 579 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Personnel à l'actif	12 676	17 213	(4 538)
Fournisseurs débiteurs	58 109	58 107	1
Opérations sur achats/ventes de cartes	0	0	0
Etat, impôts et taxes à l'actif	835 650	482 494	353 157
Charges constatées d'avance	226 115	167 529	58 586
Débiteurs divers	168 825	128 236	40 588
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>1 301 374</u>	<u>853 579</u>	<u>447 795</u>
Provision des autres actifs courants	(61 001)	(61 001)	0
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>1 240 374</u>	<u>792 579</u>	<u>447 795</u>

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2017 à D : 10 719 contre D : 9 606 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Actions cotées	18 000	18 000	0
Provision des Placements et autres actifs financiers	(7 281)	(8 394)	1 112
<u>Total Placements et autres actifs financiers</u>	<u>10 719</u>	<u>9 606</u>	<u>1 112</u>

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2017 à D : 227 088 contre D : 714 129 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Banques créditrices	85 800	85 021	779
Caisses	6 549	9 781	(3 233)
Chèques en caisse	18 778	18 778	0
Chèques à l'encaissement	115 962	600 549	(484 587)
<i>Total Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<i>227 088</i>	<i>714 129</i>	<i>(487 041)</i>

Note 8 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Crédits de mobilisation	9 000	9 000	0
Échéances à moins d'un an sur emprunts	285 666	206 304	79 361
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	141 148	90 795	50 353
Intérêts courus sur emprunts	6 989	11 563	(4 574)
Financements en devise	597 617	142 544	455 073
Virements internes	4 823	6 147	(1 324)
Banques débitrices	3 363 279	2 744 487	618 793
<i>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<i>4 408 523</i>	<i>3 210 840</i>	<i>1 197 682</i>

Note 9 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2017 un solde négatif de D : 2 572 348 contre un solde positif de D : 1 142 099 au 31 décembre 2016 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Capital social	2 223 334	2 223 334	0
Réserve légale	164 000	164 000	0
Prime d'émission	2 916 670	2 916 670	0
Résultats reportés	(4 161 905)	(3 620 458)	(541 447)
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>(3 714 447)</i>	<i>(541 447)</i>	<i>(3 172 999)</i>
<i>Total Capitaux propres</i>	<i>(2 572 348)</i>	<i>1 142 099</i>	<i>(3 714 447)</i>

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune. Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 Janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

Note 10 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2017 un solde de D : 539 372 contre D : 635 624 au 31 décembre 2016 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Emprunts AFD	100 000	150 000	(50 000)
Emprunts STB	66 354	0	66 354
Emprunts Amen Bank	150 468	318 996	(168 528)
Emprunts Leasing	222 550	166 628	55 922
<i>Total Emprunts et dettes assimilées</i>	<i>539 372</i>	<i>635 624</i>	<i>(96 252)</i>

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2017 D : 4 606 890 contre D : 2 914 865 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Fournisseurs d'exploitation	2 665 636	1 828 544	837 091
Fournisseurs d'immobilisations	8 832	11 511	(2 679)
Fournisseurs, effets à payer	1 977 695	1 092 149	885 546
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	(45 272)	(17 338)	(27 934)
Total Fournisseurs et comptes rattachés	4 606 890	2 914 865	1 692 025

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2017 D : 2 223 360 contre D : 1 766 871 à la clôture de l'exercice 2016. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Personnel	286 704	97 481	189 223
CNSS et organismes sociaux	474 665	219 369	255 296
Provision pour congés payés	104 949	104 473	476
Etat, impôts et taxes (*)	969 384	581 646	387 738
Charges à payer	210 929	265 733	(54 804)
Produits constatés d'avance	121 882	100 534	21 348
Créditeurs divers	750	57 347	(56 597)
Clients, créditeurs	54 098	340 289	(286 192)
Total Autres passifs courants	2 223 360	1 766 871	456 488

(*) Les comptes d'Etat, impôts et taxes se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Etat, impôts et taxes à payer	279 091	320 463	(41 372)
Dettes échéancier fiscal	559 546	143 189	416 358
TVA collectée sur créances non encaissées auprès de l'état	130 747	117 994	12 752
Total Etat, impôts et taxes	969 384	581 646	387 738

V. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Revenus

Les revenus totalisent au 31 décembre 2017 D : 15 526 246 contre D : 15 439 195 à la fin de l'exercice 2016 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Ventes activité distribution	12 814 696	12 691 535	123 162
Ventes activité solution	2 700 934	2 727 454	(26 519)
Ventes activité Business Intelligence	10 615	20 207	(9 592)
Total Produits d'exploitation	15 526 246	15 439 195	87 051

Note 14 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2017 D : 82 322 contre D : 430 624 à la clôture de l'exercice précédent et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Reprise sur provisions des créances	27 158	351 883	(324 725)
Reprise sur provisions des stocks	54 052	55 106	(1 054)
Reprise sur provisions pour risques	0	9 600	(9 600)
Reprise sur provisions pour recharges light	0	14 036	(14 036)
Reprise sur provisions des éléments financiers	1 112	0	1 112
Total Autres produits d'exploitation	82 322	430 624	(348 303)

Note 15 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent au 31 décembre 2017 D : 14 831 519 contre D : 12 918 880 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés	49 223	51 189	(1 966)
Variations des stocks	22 903	3 674	19 229
Achats de marchandises	11 782 570	9 531 876	2 250 694
Commission activation de lignes	1 457 341	1 397 820	59 521
Commission de recharges	1 519 482	1 934 321	(414 839)
Total Achats consommés	14 831 519	12 918 880	1 912 639

Note 16 : Charges de personnel

Les charges du personnel totalisent au 31 décembre 2017 D : 2 140 058 contre D : 1 681 916 fin 2016, elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Traitements et salaires	1 701 945	1 510 672	191 273
Charges sociales	272 356	219 579	52 776
Charges assurance groupe	48 274	24 588	23 686
Autres charges de personnel	60 985	56 904	4 082
Congés payés	56 497	(129 828)	186 325
<i>Total Charges de personnel</i>	<i>2 140 058</i>	<i>1 681 916</i>	<i>458 142</i>

Note 17 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent au 31 décembre 2017 D : 490 769 contre D : 301 313 à la fin de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	31 782	19 480	12 302
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	253 417	224 973	28 443
Dotations aux résorption des charges à répartir	33 435	25 743	7 692
Dotations aux provisions des éléments financiers	0	2 242	(2 242)
Dotations aux provisions des créances	172 135	28 875	143 260
<i>Total Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<i>490 769</i>	<i>301 313</i>	<i>189 456</i>

Note 18 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élevaient à la clôture de 2017 à D : 1 352 771 contre D : 1 217 142 à la fin de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Services extérieurs	504 151	435 516	68 635
Autres services extérieurs	766 021	704 312	61 710
Impôts et taxes	82 598	77 314	5 284
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>	<i>1 352 771</i>	<i>1 217 142</i>	<i>135 628</i>

- Les services extérieurs totalisent D : 504 151 au 31 décembre 2017 contre D : 435 516 au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Charges locatives et de copropriétés	289 725	258 602	31 123
Entretiens et réparations	102 808	73 007	29 801
Assurances	69 267	70 196	(929)
Frais de formation	33 327	27 981	5 346
Sous-traitance	0	3 624	(3 624)
Divers services extérieurs	9 024	2 106	6 918
Total Services extérieurs	504 151	435 516	68 635

- Les autres services extérieurs totalisent D : 766 021 au 31 décembre 2017 contre D : 704 312 au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Honoraires	109 537	165 935	(56 398)
Dons et subventions	6 081	22 300	(16 219)
Publicité	221 678	87 397	134 280
Transports et déplacements	154 899	164 977	(10 078)
Voyages, missions et réceptions	66 181	89 954	(23 774)
Frais de PTT	112 593	68 931	43 661
Services bancaires	72 554	76 692	(4 138)
Jetons de présence	22 500	28 125	(5 625)
Total Autres services extérieurs	766 021	704 312	61 710

- Les impôts et taxes totalisent D : 82 598 au 31 décembre 2017 contre D : 77 314 au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
TFP	28 469	23 237	5 233
FOPROLOS	14 235	11 619	2 615
TCL	7 010	7 822	(811)
Taxe de circulation	18 676	16 703	1 973
Autres droits et taxes	14 208	17 934	(3 726)
Total Impôts et taxes	82 598	77 314	5 284

Note 19 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2017 D : 517 466 contre D : 506 535 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Charge d'intérêts	264 202	358 056	(93 854)
Pénalité de retard	108 905	44 056	64 849
Pertes de change	147 203	126 683	20 520
Gains de change	(2 844)	(9 759)	6 915
Produits financiers	0	(12 500)	12 500
<i>Total Charges financières nettes</i>	<i>517 466</i>	<i>506 535</i>	<i>10 931</i>

Note 20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2016 D : 48 503 contre D : 381 333 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Produit net sur cession d'immobilisations	38 500	21 912	16 588
Gains sur éléments non récurrents	10 003	359 421	(349 418)
<i>Total Autres gains ordinaires</i>	<i>48 503</i>	<i>381 333</i>	<i>(332 830)</i>

Note 21 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 2 752 à la fin de 2017 contre D : 130 261 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	2 752	130 261	(127 510)
<i>Total Autres pertes ordinaires</i>	<i>2 752</i>	<i>130 261</i>	<i>(127 510)</i>

Note 22 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise D : 36 183 à la fin de 2017 contre D : 35 052 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Impôt sur les sociétés	36 183	35 052	1 132
<i>Total Impôt sur les sociétés</i>	<i>36 183</i>	<i>35 052</i>	<i>1 132</i>

Note 23 : Eléments extraordinaires

Il s'agit de la contribution conjoncturelle sur le résultat de l'exercice 2016 pour D : 1 500.

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Contribution conjoncturelle	0	1 500	(1 500)
Total Eléments extraordinaires	0	1 500	(1 500)

Note 24 : Trésorerie

Au 31 décembre 2017, la trésorerie totalisait D : -3 141 014 contre D : -2 036 505 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
Valeurs à l'encaissement	134 740	619 327	(484 587)
Banques créditrices	85 800	85 021	779
Caisses	6 549	9 781	(3 233)
Virements internes	(4 823)	(6 147)	1 324
Banques débitrices	(3 363 279)	(2 744 487)	(618 793)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(3 141 014)	(2 036 505)	(1 104 509)

Note 25 : Engagements hors bilan

La société AeTECH a contracté les emprunts suivants :

- Un crédit de restructuration AFD de la STB en 2013 pour un montant de 400 000 DT remboursable sur 10 ans avec deux ans de grâce. La société a donné un nantissement sur son fonds de commerce, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation dudit fond, et l'ensemble du matériel de transport se trouvant dans ce fonds et ce pour fond l'ensemble des crédits visés ci-dessus.
- Un crédit de consolidation STB de 200 000 DT en février 2017 remboursable sur trois ans. Pour sûretés et garantie du remboursement :
 - Hypothèque en Rang Utile de la totalité de la propriété de Mr Zoubeir CHAIEB sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous ;
 - Hypothèque en Rang Utile de la totalité de la propriété de Mr Zoubeir CHAIEB sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana ;
 - Nantissement en rang utile de l'ensemble des éléments corporels et incorporels composants le fonds de commerce et d'industrie de AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 29 rue des entrepreneurs ;

- Un emprunt Amen Bank en octobre 2016 pour 500 000 DT remboursable sur 3 ans. Mr Zoubeir CHAIEB a donné son aval et cautionnement solidaire pour toutes les sommes provenant du contrat de prêt.

Par ailleurs, AeTECH a reçu et donné les garanties suivantes au titre de ses crédits de gestion :

Banque	Crédits de gestion	Garanties reçues et données
BNA	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité de caisse de 500 000 DT à échéance le 31/05/2017 et non renouvelé 	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement sur le fonds de commerce et matériel • Acte de caution solidaire souscrit par Mr CHAIEB ZOUBEIR à hauteur du concours susvisé
STB	<ul style="list-style-type: none"> • FC : 200mD • EC : 80mD • AV/CNC ou factures : 70% du montant des décomptes ou factures avec plafond 350mD • Accréditifs & financement en devise : 200mD • Aval et cautions : 350mD • Obligations cautionnées : 40mD • validité du contrat au 31/08/2018 	<ul style="list-style-type: none"> • Caution hypothécaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous. • Caution hypothécaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana • Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 29 rue des entrepreneurs • Caution solidaire et personnel de Mr CHAIEB ZOUBEIR
Amen Bank	<ul style="list-style-type: none"> • Découvert en compte : 300mD • Escompte LC Refinancement : 460md • Renouvellement du 16/06/2016. 	<ul style="list-style-type: none"> • Caution solidaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en vertu des actes sous seing privé du 18/07/2012 et du 23/05/2014

Note 26 : Opérations avec les parties liées

Identification des parties liées :

Les parties liées de la société AeTECH sont les sociétés « Tuniphone » et « Eco Tech Immobilière » dont le gérant et principal associé est Mr Zoubeir CHAIEB président directeur général de la société AeTECH.

Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

- Les ventes réalisées courant 2017 avec le client Tuniphone totalisent un montant de 5 482 008 DT.
- Les créances sur Tuniphone comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2017 s'élèvent à 2 654 372 DT.
- Les achats réalisés courant 2017 auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de 1 811 364 DT.
- Le fournisseur Tuniphone est débiteur au 31 décembre 2017 pour un montant de 2 098 DT.

- La société AeTECH a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de 13 550 DT avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite tacitement. Le montant du loyer passé en charge pour l'année 2017 est de 198 634 DT HT.

Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT.

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2017 à 38 816 DT.

L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 031 DT et bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

Note 27 : Contrats de leasing

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 141 148 et les échéances à long terme à D : 222 550.

Le détail des engagements Leasing de la société AeTECH est présenté dans le tableau suivant :

Antériorité	Libellé	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 31 décembre 2017
Ancien	Contrat de leasing TL n°112201	25 061	0	25 061
Ancien	Contrat de leasing LM n°0617990	40 758	37 208	77 966
Ancien	Contrat de leasing LM n°0686080	26 603	36 998	63 601
Nouveau	Contrat de leasing LM n°01117730	35 628	96 261	131 889
Nouveau	Contrat de leasing LM n°01120470	4 487	18 187	22 675
Nouveau	Contrat de leasing LM n°01120480	8 611	33 896	42 507
Total		141 148	222 550	363 699

Note 28 : Emprunts

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 285 666 et les échéances à long terme à D : 316 822.

Le détail des emprunts de la société AeTECH est présenté dans le tableau suivant :

Antériorité	Libellé	Montant initial	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 31 décembre 2017
Ancien	Crédit de restructuration AFD	400 000	50 000	100 000	150 000
Ancien	Crédit Amen Bank	500 000	168 528	150 468	318 996
Nouveau	Crédit STB CMT	200 000	67 138	66 354	133 492
Total			285 666	316 822	602 488

Note 29 : Résultat par action

Libellé	2 017	2 016	2 015
Résultat d'exploitation en DT	(3 206 549)	(249 431)	(352 243)
Résultat avant impôt	(3 678 263)	(504 896)	(1 186 273)
Résultat Net	(3 714 447)	(541 447)	(1 217 364)
Capital social	2 223 334	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>(1,442)</i>	<i>(0,112)</i>	<i>(0,158)</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>(1,654)</i>	<i>(0,227)</i>	<i>(0,534)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>(1,671)</i>	<i>(0,244)</i>	<i>(0,548)</i>

Note 30 : Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Réserves légalés	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2015	2 223 334	164 000	(2 403 095)	2 916 670	(1 217 363)	1 683 546
Affectation du résultat 2015 (AGO du 14 octobre 2016)	0	0	(1 217 363)	0	1 217 363	0
Résultat au 31 décembre 2016	0	0	0	0	(541 447)	(541 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	2 223 334	164 000	(3 620 458)	2 916 670	(541 447)	1 142 099
Affectation du résultat 2016 (AGO du 22 juin 2017)	0	0	(541 447)	0	541 447	0
Résultat au 31 décembre 2017	0	0	0	0	(3 714 447)	(3 714 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2017	2 223 334	164 000	(4 161 905)	2 916 670	(3 714 447)	(2 572 347)

Note 31 : Evénements postérieurs à la date de clôture

La société a subi un contrôle fiscal sur les éléments suivants :

Nature de l'impôt	Période concernée
Impôt sur les sociétés (IS)	01/01/2012 au 31/12/2015
Acomptes provisionnels	01/01/2013 au 31/12/2015
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	01/01/2013 au 31/12/2015
Retenue à la source	01/01/2013 au 31/12/2015
Taxe Formation Professionnelle (TFP)	01/01/2013 au 31/12/2015
Fond pour la promotion des logements aux salariés (FOPROLOS)	01/01/2013 au 31/12/2015
La taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel (TCL)	01/01/2013 au 31/12/2015
Droits de Timbres	01/01/2013 au 31/12/2015
Prélèvements au profit de la caisse générale de compensation	01/01/2013 au 31/12/2015

Le montant à payer a été confirmé par une reconnaissance de dette à la date du 04/09/18 pour un montant de 140 628 DT.

I – Rapport général

Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

I.1. Rapport sur les états financiers

I.1.1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 octobre 2016, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 9 205 797 TND et des capitaux propres négatifs de 2 572 348 TND, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 3 714 447 TND.

A notre avis, et à l'exception de ce qui a été décrit dans la section « I.1.2. Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Advanced e-Technologies SA » au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.1.2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

La société « Advanced e-Technologies SA » a fait l'objet courant 2017 d'un contrôle fiscal approfondi sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant de 2012 à 2015. Le contrôle fiscal a été conclu en 2018 par une reconnaissance de dette au 4 septembre 2018 de 140 628 TND. La société n'a pas constaté une provision pour risques et charges dans ses comptes pour l'exercice 2017.

I.1.3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 30 relative au tableau de variation des Capitaux propres qui indique que la société a subi une perte nette de 3 714 774 TND au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et que, à cette date, les passifs de la société excèdent de 2 572 347 TND le total de ses actifs.

Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

I.1.4. Questions clés d'audit

Outre des questions traitées dans les sections « Fondement de l'opinion avec réserve » et « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

a- Evaluation des créances clients au 31 décembre 2017

- Question clé d'audit

Les créances sur les clients présentent un solde net de 5 468 253 TND.

Compte tenu de l'importance de cette rubrique, nous avons considéré la dépréciation des créances clients comme un point clé d'audit.

- Réponses apportées

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

b- Comptabilisation des flux liés aux fournisseurs

- Question clé d'audit

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 4 606 890 TND au 31 décembre 2017.

Nous avons considéré que la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs est une question clé d'audit en raison de l'importance significative de cette rubrique dans les comptes de la société.

- Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre des processus d'achats, d'investissements et de règlements fournisseurs ;
- Vérifier la conformité de l'application des dispositions contractuelles entre la société et ses fournisseurs ;
- Vérifier la concordance entre les bases des achats et la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs par la société ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

c- Prise en compte des revenus

- Question clé d'audit

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élèvent à 15 526 246 TND, représentant ainsi la quasi-totalité des produits d'exploitation de la société.

Nous avons considéré que la prise en compte de revenu est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

- Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;
- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentées dans les notes aux états financiers.

d- Evaluation des stocks

- Question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 1 863 017 TND et provisionnés à hauteur de 475 076 TND, ce qui fait un montant net de 1 387 941 TND, représentent un des postes les plus importants du bilan.

- Réponses apportées

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des stocks solution et distribution ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période ;
- La vérification du correct rattachement des ventes et achats de fin d'exercice 2017 et début de 2018 à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

1.1.5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.1.6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

1.1.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

I.2. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I.2.1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

I.2.2. Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2017 et aux états financiers semestriels au 30 juin 2018, tels que prévus au niveau des articles 3, 3 bis, 3ter, 3 quater, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

I.2.3. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

Suite aux pertes cumulées comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Compte tenu de cette situation, et conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration est tenu de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les quatre mois suivant l'approbation des comptes afin de se prononcer soit sur la dissolution de la société ou sur la régularisation de la situation.

I.2.4. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Tunis, le 3 décembre 2018

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA

II – Rapport spécial

Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2017

Votre conseil d'administration nous a informé des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Les ventes réalisées courant 2017 avec le client « Tuniphone » totalisent un montant toutes taxes comprises de 5 482 008 TND et se détaillent comme suit :

<i>Client</i>	<i>Nature</i>	<i>Montants en TTC</i>
Tuniphone	Ventes de matériel informatique & accessoires	238 341
Tuniphone	Ventes de matériel téléphonique & accessoires	5 242 829
Tuniphone	Ventes de lignes Ooredoo	635
Tuniphone	Ventes divers services	107
Tuniphone	Ventes de marchandises	96
Total		5 482 008

- Les créances sur « Tuniphone » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2017 s'élèvent à 2 654 372 TND.
- Les achats réalisés courant 2017 auprès du fournisseur « Tuniphone » totalisent un montant toutes taxes comprises de 1 811 364 TND et se détaillant ainsi :

<i>Fournisseur</i>	<i>Nature</i>	<i>Montants en TTC</i>
Tuniphone	Commissions recharges PDV	1 776 394
Tuniphone	Commissions Forfait Data et ADSL	308
Tuniphone	Achats matériels informatiques & accessoires	310
Tuniphone	Achats marchandises	334
Tuniphone	Achats matériels téléphoniques & accessoires	29 532
Tuniphone	Autres achats	4 486
Total		1 811 364

- Le solde du fournisseur « Tuniphone » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2017 est débiteur pour un montant de 2 098 TND.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La société AeTECH a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de 13 550 TND avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite tacitement.

- Le montant du loyer relatif à l'exercice 2017 passé en charge de la société AeTECH est de 198 634 TND HT.
- Le solde du fournisseur Eco Tech Immobilière comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2017 s'élève à 504 374 TND.

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT. La rémunération annuelle du Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2017 à 38 816 TND. Il bénéficie en plus d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.
- L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 031 TND et bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

	<i>Président Directeur Général</i>		<i>Administrateur salarié</i>	
	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2017</i>	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2017</i>
Salaires bruts	144 557	24 635	144 372	7 140
Congés à payer	-	-	2 745	2 745
Primes annuelles	38 816	175 883	-	-
Jetons de présence	3 750	-	3 750	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 3 décembre 2018

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA